

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

ABONNEMENTS

1 an 6 mois 3 mois 1 mois
 Franco domicile 15.- 7.50 3.75 1.30
 Etranger . . . 46.- 23.- 11.50 4.-
 On s'abonne à toute époque.

Abonnements-Poste, 20 centimes en sus.
 Changement d'adresse, 50 centimes.

Bureau: Temple-Neuf, N° 1

Téléphone 207

et du Vignoble Neuchâtelois

Chèques postaux IV, 178

ANNONCES

Prix de la ligne corps 7 ou son espace.
 Du Canton, 20 c. Prix minim. d'une annonce 50 c. Avis mort. 25 c.; tardifs 50 c.
 Suisse, 25 c. Etranger, 30 c. Le samedi: Suisse 30 c., étranger 35 c. Avis mortuaires 30 c.
 Réclames, 50 c. minimum 2 50. Suisse et étranger, le samedi, 60 c.; minimum 3 fr. Demander le tarif complet.

ORGANE GÉNÉRAL DE PUBLICITÉ ET JOURNAL QUOTIDIEN

pour le chef-lieu, le canton de Neuchâtel et les contrées avoisinantes

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

Les annonces sont reçues jusqu'à 14 h. (grandes annonces jusqu'à 9 h.) pour le numéro du lendemain, le vendredi jusqu'à 17 h. pour le numéro du lundi

AVIS OFFICIELS



République et Canton de Neuchâtel

VENTE DE BOIS

Le Département de l'Industrie et de l'Agriculture fera vendre par voie d'enchères publiques et aux conditions qui seront préalablement lues le samedi 6 janvier, dès les 9 h. du matin, les bois suivants, situés dans la forêt cantonale de Dame-Othéon:

- 30 stères sapin.
- 730 fascines.
- 22 tas de perches pour échafaudages et étais de mines.
- 8 demi-toises mosets.

Le rendez-vous est à la Priso Emer sur la route cantonale.

Areuse, le 30 décembre 1922.

L'Inspecteur des Forêts du Hme arrondissement.

COMMUNE de Savagnier

VENTE DE BOIS DE SERVICE

La Commune de Savagnier offre à vendre par soumission 235 billons et charpentes cubant 229 m³ 49.

Adressez les soumissions au Conseil communal jusqu'au 10 janvier 1923.
 R 1383 C Conseil communal.

IMMEUBLES

Boulangerie-Pâtisserie

A vendre, à Lausanne, pour cause de déuil, immeuble situé au centre de la ville, comprenant une boulangerie en plein rapport.

Four et installations modernes. S'adresser Étude J. Rusillon, notaire, Lausanne. JH 52283 C

A VENDRE

Vins à vendre

environ 17,000 litres en 6 vases. Crus de Champvervettes et La Coudre, qualité équivalente aux bons vins de 1921. Prix très modérés. Dégustation. Téléphone No 654. Adresse: Albert Lavanchy, La Coudre.

Divans

Chaises-longues. Fauteuils Chaises style et fantaisie. Beau choix de petits meubles. Travail très soigné.

E. Augsburg - Wyler

tapissier
 Rue des Poteaux 4 et 7

Nouveau choix de Jaquettes de laine

depuis 14.95

chez GUYE-PRÊTRE
 St-Honoré Numa Droz

Société Coopérative de Consommation

Neuchâtel blanc 1922

de notre encavage le litre fr. 1.20 dans tous nos magasins

POISSONS

Truites du lac coupées au détail à fr. 3.- la livre

Palées - Colin Cabillaud - Aigrefin

Poulets de Bresse

Canards - Pigeons

Beaux lièvres

Civet de chevreuil
 Civet de lièvre
 Civet de lapin

Au Magasin de Comestibles

Seinet Fils

68, rue des Epancheurs
 Téléphone 71

Pendant 10 jours

nous mettons en vente

5 séries de complets pour hommes à des prix très avantageux

1^{re} série 2^{me} série 3^{me} série 4^{me} série 5^{me} série
 Fr. 45.- 55.- 65.- 75.- 85.-

A. Moine-Gerber, Corcelles (Neuchâtel)

Toiles pour lingerie

N'achetez aucune toile avant d'avoir vu notre

Toile des Vosges

blanchie sur prés, garantie qualité extra, 10 m., 14.50

V. MICHELOUD, NEUCHÂTEL
 Envoi d'échantillons

A VENDRE

d'occasion un dressoir, un lustre pour gaz ou électricité, une salamandre, une table de malade, un appui-tête pour malade. S'adresser Evole 35 a. rez-de-ch.

Marrons

Marrons Ja en sacs de 5, 10 et 15 kg., à Fr. -80 le kg., en sacs de 50 et 100 kg., à Fr. -25, contre remboursement. Alfredo Tenchio Roveredo

Ameublements Guillod

Ecluse 23 - Téléph. 558

Meubles neufs et d'occasion

Achat - Vente - Echange

Maison fondée en 1895

CONFECTION POUR HOMMES

Nous avons l'avantage de vous offrir différents genres de confections, que nous mettons en vente aux prix ci-dessous. Chacun peut se convaincre des bas prix et des bonnes qualités.

Complets pour hommes 35⁵⁰

tissus solides, seulement en gris

Complets pour hommes 39⁵⁰

gris, brun et cheviote brune, pure laine

Complets pour hommes 42⁵⁰

gris, avec petites rayures

Complets pour hommes 49⁵⁰

tissus anglais pure laine

Complets pour hommes 55.-

noirs avec petites rayures blanches

Manteaux beiges 19⁵⁰

pour hommes

Manteaux pour hommes 28⁷⁵

deux genres, entièrement doublés

Manteaux pour hommes 34⁵⁰

gris, entièrement doublés

Raglans pour hommes 42⁵⁰

doublés

Divers Manteaux et Raglans 52⁵⁰

Manteaux de pluie p^r hommes 29⁵⁰

doublés, 50.- 45.- 40.- 35.-

Manteaux caoutchouc 29⁵⁰

pour hommes, 55.- 49.50 42.- 37.50

Pantalons rayés 9⁵⁰

pour hommes

Pantalons drap pour hommes 13⁵⁰

19.50 16.50 15.-

Jules Bloch NEUCHÂTEL

SOLDES ET OCCASIONS

BERGER & C^o Neuchâtel

PARURES LINGERIE de trois pièces depuis Fr. 17.- S. E. N. J. 5 %

Magasin de beurre et fromage R. A. Stotzer

RUE DU TRESOR

Œufs frais étrangers, fr. 2.40 la douz.

Rabais depuis 5 douzaines

Prix de gros par caisse de 30, 60 et 120 douzaines

Boucherie - Charcuterie

Berger-Hachen fils

Rue du Seyon Téléph. 3.01 Rue des Moulins

BAISSE sur toutes les viandes

Bouilli . . . fr. -80 et fr. 1.- le 1/2 kilo

Rôti . . . » 1.- » 1.25 »

Aloyau et cuvard . . . » 1.25 »

Filet sans os » 2.50 »

VEAU

Ragoût fr. 0.80 le 1/2 kilo

Epaule de veau entière » 1.- »

Rôti » 1.25 »

Se recommande.

On vendra samedi, sur la place du marché, une grande quantité de

POMMES

à partir de 50 c. le quart. Prix spécial par quantité.

E. PROBST, Finsterhennen.



A ceux qui Toussent

Par ces temps humides et froids, tout le monde toussé et beaucoup ignorent encore le meilleur remède pour guérir la Toux.

Que cette toux soit récente ou chronique, qu'elle provienne d'un froid, d'un rhume, d'une grippe, d'une bronchite chronique, d'un asthme avec sifflement des bronches, mettez-vous bien en tête que le merveilleux « Sirop des Vosges Cazé » vous transformera

Tournez-vous de tous côtés, demandez, tous vous diront ses merveilleux effets.

Vous admettez que si vous toussiez encore, c'est que vous le voulez bien. A portée de la main vous avez le meilleur remède qui existe au monde: le « Sirop des Vosges Cazé ».

Sous son influence et dès les premières cuillerées, la toux diminue pour disparaître bientôt. L'oppression cesse, les glaires se détachent, le sommeil devient calme et réparateur. JH 33700 D

Si vous voulez guérir ne vous laissez pas influencer par des conseils intéressés; exigez la marque

SIROP DES VOSGES CAZÉ

Le grand flacon Fr. 4.25 toutes pharmacies ou chez le Dépositaire général pour la Suisse:

Etablissements R. BARBEROT S. A., 11, rue de la Navigation, GENÈVE.

Comestibles et épicerie fine

Commerces à remettre, pour cause de santé, tout de suite ou époque à convenir. Ancien magasin avec bonne clientèle à ARBOIS (Jura Français). Offres Case postale 5816, CORMONDRECHE.

Piano

Bon instrument, marque suisse, en parfait état. S'adresser M. Lutz, Lutz & Co, rue de la Gare, Neuchâtel.

Pour détacher

définitivement sans ronger l'étoffe et pour nettoyer les vêtements de laine, coton et soie et les gants de peau

l'essence LUMINA

est ce que nous avons trouvé de mieux jusqu'ici

Fr. 1.50 le flacon de 1/2 litre.

ZIMMERMANN S. A.

La FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL est un organe de publicité de 1^{er} ordre.

Demandes à acheter

Ménage disposant de 8 à 10,000 fr. demande à reprendre bon petit

magasin

avec revenu prouvé. Eventuellement accepterait emploi intéressé. Adresser offres écrites sous J. E. 703 au bureau de la Feuille d'avis.

J'achète

aux plus hauts prix, bibliothèques et lots de livres, et tous genres d'antiquités. E. DUBOIS, Place des Halles 7.

On demande à acheter un potager

de famille, usagé, en bon état, moyenne grandeur. Faire offres Buffet de la Gare, Champ-du-Moulin.

J'achète meubles

en tous genres, propres et en bon état. Paie le plus haut prix. AMEUBLEMENTS GUILLOD Ecluse 23 - Tél. 558

Maison suisse fondée en 1895. Maison de confiance.

Grande Salle des Conférences

VENDREDI 5 JANVIER 1923, à 8 h. du soir

Deuxième séance de MUSIQUE de CHAMBRE

donnée par

MM. Alb. QUINCHE, Willy SCHMID, M^{me} Mary MICHEL,

MM. Maurice DESSOLAVY, Jules MICHEL et Alfred PERREGAUX, baryton

avec le concours du Petit chœur mixte « Sine Nomine »

PROGRAMME:

1. Quatuor en fa majeur, op. 96, pour instruments à cordes Dvorak.

2. Mélodies pour chant et piano Moussorgsky.

3. Deux esquisses pour quatuor à cordes Eugène Goossens.

4. Trois chansons françaises pour chœur mixte de Clément Janquin et Claudin de Sermieu.

5. Trio en fa majeur, op. 18, pour piano, violon et violoncelle Saint-Saëns.

PRIX D'ENTRÉE: Fr. 2.20

Billets et programmes avec texte des chants en vente chez HUG & Cie et le soir du concert à l'entrée.

Monsieur et Madame James Du Pasquier,

font part à leurs parents et amis, du prochain mariage de leur fils,

Monsieur Jacques Du Pasquier

Pasteur à Arvièux (France),

avec

Mademoiselle Andrée Du Pasquier,

filie de Monsieur et de Madame Hermann Du Pasquier, au Havre.

La bénédiction nuptiale leur sera donnée à Paris, au Temple de l'Etoile, le samedi 6 janvier.

Il n'a pu être envoyé de lettre de faire part.

Neuchâtel, 3 janvier 1923.

Pensionnat „Dabeim“ Weinfelden

Jeunes filles pourraient apprendre à fond la langue allemande. Occasion de suivre de bonnes écoles si on désire. Vie de famille. Bons soins. Piano, etc. Prix 120 fr. par mois. Bonnes références. M. et M^{me} Brugger Glur, instituteur secondaire, Wylersstrasse.

GALERIE LÉOPOLD ROBERT

Samedi 6 janvier, à 5 h.

11^{me} Conférence

de M. P. VERNEUIL-DE-MARVAL

Le théâtre et la musique à Java

avec projections lumineuses et musique javanaise

Très prochainement Les Deux Orphelines

Prochainement ! OUVERTURE de la

Droguerie-Herboristerie PAUL SCHNEITTER

RUE DES ÉPANCHEURS MAISON SEINET

AVIS

Toute demande d'adresse d'une annonce doit être accompagnée d'un timbre-poste pour la réponse: sinon celle-ci sera expédiée non affranchie.

LOGEMENTS

Pour cause d'âge on offre à louer pour le 24 mars 1923, côté ouest de la ville, logement de trois chambres, cuisine et toutes dépendances, avec grand jardin, trente arbres fruitiers en plein rapport; petite maison pour petit bétail. S'adresser par écrit C. L. 686 au bureau de la Feuille d'avis.

Chaumont

A louer, si possible avec bail de longue durée, le chalet dit « Petit Borel » à la Combe sur Chaumont, qui sera transformé pour séjour d'été: cinq pièces et cuisine.

LOGEMENT

au 2me étage, trois chambres, lessiverie et dépendances, S'adresser Bassin 8, magasin.

Pour le 24 juin

à louer le rez-de-chaussée, Evole 13, cinq chambres, dépendances et jardin. S'adresser Etude Ed. Bourquin, Torreaux No 1

petite maison

avec jardin. S'adresser Bellevaux 18.

CHAMBRES

Belles chambres meublées, chauffées, belle vue, maison tranquille, avec pension, prix modéré. S'adresser Musée 3, 2e.

Chambre confortable, un ou deux lits, pension soignée. — J.-J. Lallemand 1, 2me.

Jolie chambre meublée, au soleil dans maison d'ordie, vue sur le lac. — Quai du Mont-Blanc 2, 3me étage, à droite.

Belle grande chambre, chauffée, 1er Mars 24, 3me, à dr.

Jolie chambre chauffée, dans quartier agréable. Demander l'adresse du No 701 au bureau de la Feuille d'avis.

Jolie chambre chauffée, à louer. Ecluse 12, 4me, à droite.

Pour monsieur de bureau ou aux études, belle chambre au soleil, chauffée. — Boine 14, 2me étage.

Jolie chambre meublée, vue sur le lac et les Alpes, piano à disposition, et pension soignée, pour jeune homme sérieux. Mme Christiana, Vieux-Châtel 29. c.o.

Belle chambre, au soleil, chauffée. Fbr du Lac 21, 3me.

Jolies chambres meublées, avec pension si on le désire, dans le quartier des Sablons. Demander l'adresse du No 688 au bureau de la Feuille d'avis.

Jolie chambre meublée au soleil. Faubourg de la Gare 19, 3me, à droite.

Belle chambre à un ou deux lits, bien meublée, au soleil. — Chauffée. — Manège 3.

Belle chambre, chauffage central et pension soignée. Maladière 3. c.o.

Pour un ou deux messieurs, belle grande chambre avec terrasse et confort moderne. Pension si on le désire. Demander l'adresse du No 702 au bureau de la Feuille d'avis.

LOCAT. DIVERSES

Deux beaux locaux à louer pour

bureaux

(juin 1923). S'adresser au magasin J.-F. Reber, Torreaux 8, c.o.

Demandes à louer

On demande à louer une petite chambre indépendante, comme pied-à-terre. Offres à L. L. 50 poste restante, gare, Lausanne.

CHERCHÉ CHAMBRE

au soleil, avec pension, dans famille modeste. S'adresser Boulangerie Weber, Place du Marché.

cave ou local

On demande à louer pour tout de suite une

pouvant servir d'entrepôt, au centre de la ville. S'adresser Droguerie Paul Schwitter, maison Seint.

Charmant monsieur cherche chambre chauffée, si possible au plus vite très agréable avec déjeuner, à prix raisonnable. Offres à Case postale No 6634 Neuchâtel.

petit logement

de deux chambres, une cuisine et dépendances. S'adresser Tertre 1, 1er étage.

Professeur cherche à louer pour le 24 juin 1923, un

APPARTEMENT

bien situé, de quatre ou cinq chambres. — Confort moderne avec, si possible, balcon ou véranda.

Faire offres par écrit à Dr H. M. Université

On cherche à louer

pour le mois d'avril un appartement de trois pièces, aux environs de Neuchâtel. S'adresser à M. Jules Descendres, rue Dufour 61, Bienne. JH 500 J

OFFRES

Une jeune fille de bonne famille cherche place de

VOLONTAIRE

suprès d'enfants, pour se perfectionner dans la langue française. Vie de famille et bons traitements sont exigés. Mathilde Keller, Hauenenthal 72 a, Schaffhouse.

Jeune fille

Agée de 17 ans, cherche place pour aider aux travaux du ménage. S'adresser à Hedwig Gatz, Gampeln.

ménagère

Une demoiselle cherche place de

PERSONNE

d'un certain âge désirerait se placer dans une petite ménage simple d'une ou deux personnes, pour le 9 janvier ou époque à convenir. Gages modestes. Adresser offres écrites sous chiffres C. 689 au bureau de la Feuille d'avis.

PLACES

On demande pour deux enfants.

jeune fille

de bonne famille, propre et consciencieuse, Suisse allemande de préférence. — Ecrire avec photo et références à Case postale 6545, Neuchâtel.

JEUNE FILLE

bien recommandée pour faire les travaux d'un ménage soigné. Adresse: Beuregard 13, Cornandèche.

JEUNE FILLE

fidèle, laborieuse, consciencieuse, dans petite famille de trois personnes. Occasion d'apprendre la langue allemande. Envoyer offres avec certificats et références sous chiffres Z. B. 354 à Rudolf Mosse, Zurich.

bonne à tout faire

et pour le 15 janvier, une personne de toute confiance, pas trop jeune, protestante, bien au courant de la cuisine, du repassage et si possible de la couture, pour le service d'une dame seule. Ecrire à J. J. 698 au bureau de la Feuille d'avis.

AVIS AUX PROPRIÉTAIRES

Ouvrier maçon bien expérimenté dans les travaux de construction: maçonnerie, travaux en ciment, carrelage, etc., demande à MM. les propriétaires et gérants d'immeubles du travail concernant son métier, les assurant d'avance d'une exécution consciencieuse et à des conditions très avantageuses. S'adresser à F. W., rue du Seyon 34, 1er, Neuchâtel. FZ 3 N

JEUNE FILLE

propre et active sachant cuire. Adresser offres écrites sous B. 697 au bureau de la Feuille d'avis.

jeune fille

propre et active pour aider aux travaux du ménage. S'adresser Confiserie Radelfinger, Place Purry 5.

bonne à tout faire

jeune fille recommandée, ayant déjà été en service et parlant français. Demander l'adresse du No 695 au bureau de la Feuille d'avis.

EMPLOIS DIVERS

Jardinier

cherche place chez jardinier ou dans commerce de plantes en pots. Entrée 1er février. Certificats à disposition. Offres à Hans Ruprecht, jardinier, Luppen (Bern). JH 21126 B

Importante Compagnie Suisse d'Assurances contre les Accidents et la Responsabilité civile, cherche pour le canton de Neuchâtel, très bon

inspecteur acquiesiteur

Entrée immédiate. Adresser offres écrites avec curriculum vitae sous J. A. 699 au bureau de la Feuille d'avis.

demoiselle de magasin

de toute confiance et capable de servir au Tea-Room et au magasin. Se présenter avec références à la Pâtisserie-boulangerie R. Lüscher.

Place pourvue

MERCI

Fabrique d'encres A. RICHARD

FILLE DE SALLE

dans un hôtel ou restaurant ou place dans un magasin ou dans une fabrique. Entrée à convenir. S'adresser chez Mme Hilgig, Fahys 75.

commerce

où elle aurait l'occasion d'apprendre la langue française et le service de magasin. Eventuellement elle pourrait aussi aider au ménage. Bons soins, vie de famille désirées. Adresser offres à G. Stauder, pierres fines, Kiffingen (Argovie).

JEUNE FILLE

sachant bien calculer pour service d'expédition et de bureau. S'adresser Evole 4, entre midi et 2 heures.

sténo-dactylographe

comptable. Faire offres écrites sous T. 682 au bureau de la Feuille d'avis.

AVIS DIVERS

Prêt hypothécaire

Fr. 5000 à 10,000 sont à placer contre hypothèque en premier rang sur un immeuble de la ville. S'adresser Etude Junier, notaire.

On cherche à placer

jeune Américaine dans un bon pensionnat pour apprendre la langue française et le piano. Offres avec tous les détails à Mme A. Kunz, Zurich 4, Nene Beckenhofstr. 42.

MARIAGE

Monsieur sérieux, commerçant, ayant bonne situation, désire entrer en relation avec demoiselle ou veuve, sans enfant, dans la trentaine, présentant bien, de bon caractère, aimable et sérieuse. Ecrire et envoyer photographie et possible et bonnes références. Discrétion. La plus absolue. Case postale T. B. 6421, Neuchâtel.

Pension

pour dames, dîners et soupers, ainsi les dimanches. Chambre et pension 180 fr. Faubourg de l'Hôpital 12, 2me.

Réunion des mères

MARDI 9 JANVIER 1923 à 8 h. du soir Croix-Bleue - Bercles Invitation cordiale.

LA ROTONDE - NEUCHÂTEL

SAMEDI 6 JANVIER 1923

Grande Soirée Familiale

organisée par le «VÉLO-CLUB» de Neuchâtel, avec le concours des célèbres cyclistes acrobates BOSSHARDT de l'Arène Knie

Entrée fr. 1.— et fr. 1.50. Bal dès 11 heures.

HYGIÈNE DE LA CHEVELURE

M^{lle} Bähler Rue de l'Hôpital 10 Soins du cuir chevelu pour dames et messieurs, par la méthode et avec les produits de l'Institut Pasche de Méthode. — Se rend à domicile. — Téléphone 9.80.

Grande Salle des Conférences - Neuchâtel JEUDI 11 JANVIER, à 20 h. sous les auspices de la Section neuchâteloise du C. A. S. CONFÉRENCE avec projections lumineuses A la conquête du Mont Everest par le capitaine G. J. FINCH, membre de l'expédition Introduction par M. Fr. Mauler Location chez M. Ed. Claire, chemisier, rue de l'Hôpital, et le soir à l'entrée. Billets à Fr. 4.50, 2.50 et 3.50.

APOLLO Du 6 au 11 janvier Dimanche: Matinée permanente dès 2 h 30 APOLLO DESTINÉE en 6 actes, jouée par ROBINNE, de la Comédie Française Œuvre d'art et de beauté imaginée par A. du Plessy. Interprétation supérieure, mise en scène très soignée, intérieurs élégants. M^{me} ROBINNE, beauté notoire, est habillée avec infiniment de goût: la regarder évoluer est un plaisir délicat tant elle répand autour d'elle de grâce et de charme. M. Paul Guidé donne beaucoup de relief à son jeu et enthousiasmera le public. Amarante Comédie-bouffe Le secret du coucou Documentaire intéressant LUNDI, MARDI, MERCREDI et JEUDI Les maladies vénériennes commentées par le Docteur Chable Prochainement l'œuvre maîtresse de Griffith: LES DEUX ORPHELINES DE LA TEMPÊTE

La Compagnie d'Assurances Nationale Suisse Direction de Genève se fait un devoir d'informer ses assurés de Neuchâtel et environs que Monsieur Alfred MARENDAZ, rue du Seyon 12 n'est plus son agent acquiesiteur. En outre, elle porte à la connaissance des intéressés, que Monsieur MARENDAZ n'a jamais été investi de pouvoirs l'autorisant à établir et signer des polices ou autres documents au nom de la Compagnie. JH 40005 L

Nous n'avons pas de calendrier, mais nous distribuons à nos clients un magnifique thermomètre LOUVRE

« Les grandes productions Gaumont » JOCELYN PALACE Spectacles d'art du 5 au 11 janvier 1923 d'après le chef-d'œuvre de Lamartine, évocation romantique de Léon Poirier En présentant JOCELYN le PALACE placera le public devant une des réalisations du génie en ce qu'il y a de plus éclatant. Or devant le génie, il n'y a pas plusieurs catégories de public, il n'y a qu'une foule vibrant à l'unisson. Pour comprendre et goûter « JOCELYN » point n'est besoin d'avoir des lettres, il suffit d'avoir des yeux et un cœur. ACTUALITÉS MONDIALES PATHÉ - COLOR - REVUE

Ce que dit une cliente Le café H.G. est une bonne délicieuse, fine plaisir. Je n'ai jamais eu de si bon café que celui-ci. Le plaisir de boire au H.G. est un plaisir de tous les instants. Le plaisir de boire au H.G. est un plaisir de tous les instants. Le plaisir de boire au H.G. est un plaisir de tous les instants. Mme L. Sch.

BONNE PENSION prix modéré, pour monsieur. — Faubourg de l'Hôpital 6, rez-de-chaussée. Remerciements La famille de Madame Henry de MANDROT remercie toutes les personnes qui lui ont témoigné tant de sympathie dans le grand deuil qui vient de la frapper.

AVIS MÉDICAUX D' Kretschmar Maladies des yeux ne recevra pas samedi

MA COUSINE NICOLE

PAR MATHILDE ALANIC

— Bon! Bon... surtout, pas d'émotion, hein?... Et, enchaîné de taquiner un peu son malade, le brave docteur s'en va, avec des hochements de tête furibonds, et grommelant jusqu'à la porte! — Une cousine de dix-huit ans! Ouais!... Ça me paraît diablement agitant, cette visite-là. Le barbier est cependant venu, envoyé par le major une heure après... Si experte et si légère qu'il ait été sa main, l'opération n'en a pas moins extrêmement fatigué Rémy. Inversé sur ses oreillers, il se dit qu'il eût peut-être mieux valu conserver cette végétation intempestive qui cachait du moins l'amaigrissement du visage. — Cette figure de revenant va l'impressionner... Mais à quoi bon m'inquiéter de ces sottises... Elle ne viendra pas... Ce refrain désolé revient sans cesse à ses lèvres... Les cloches de midi traversent l'air de leur gal carillon et répètent, goguenardes: « Elle » ne viendra pas! « Elle » ne viendra pas! Soudain, derrière la cloison, dans le couloir, un faible bruit — le frôlement d'une jupe contre la paroi — tire le jeune homme de son inertie désespérée. Il se redresse un peu pour respirer plus à l'aise, car son cœur bat à grands

coups; à travers d'autres pas, il a perçu un trotinement lesté bien connu. La porte s'ouvre et les visiteurs introduits par l'infirmier paraissent dans la baie claire: deux silhouettes, une très haute et très imposante, et une très fluette. Au seuil de cette chambre que sa pensée habite depuis tant de jours, Nicole s'arrête, étouffante d'émotion. La voix de Rémy s'élève; le timbre est gai, mais un peu chevrotant. — Approche, Niquette! Toi qui aimes si fort les gens laids, j'espère que tu prendras plaisir à regarder ma tête de Carême-Prenant! Dans la demi-teinte opaline des blancs rideaux, elle aperçoit une pâle figure émaciée, sous un tortil de bandelettes et des yeux clairs immensément grands, dont le regard appelle et prie. Tout le reste de l'univers disparaît en dehors de cette couche... Et elle s'élançait avec un cri jailli du cœur: — Mon petit Rémy!... Frémissant d'un émoi ineffable, il ferme les yeux; ce cri de tendresse et de pitié s'est enfoncé au plus profond de son âme. La voilà, la vraie femme, naïvement maternelle, malgré sa jeunesse et sa faiblesse, instinctivement protectrice et consolante, créée pour relever le courage abattu ou le cœur affligé dans les jours difficiles!... Sans rouvrir les paupières, il étend la main; elle la saisit dans les siennes, ses petites mains fermes et tièdes, dont le contact communique aux doigts amaigris qu'elles pressent, un fluide vivifiant, délicieux, que Rémy sent se répandre dans tout son être, affluer à son cœur et rafraîchir son cerveau. Dans un ravissement silencieux, il savoure la douceur de cette extase où se régénèrent son corps et son âme, et pendant que ses lèvres sourient avec une expression de béatitude, une petite larme glisse jusqu'à sa moustache blonde.

Un regard, un long regard où se rencontrent prunelles bleues et yeux gris... et des uns aux autres s'échangent mille confidences que les voix ne sauraient traduire qu'imparfaitement. Kermeur, debout dans l'angle de la fenêtre, soulève le rideau et regarde au dehors. Mais le choc des anneaux glissant sur la tringle rompt l'enchantement du muet entretien. Nicole, confuse, baisse les yeux et retire ses mains, mais pas assez vite pour que Rémy n'ait rapidement effleuré les petits doigts d'un fugitif baiser de remerciement. — Et ma tante? demande-t-il à demi-voix. — Oh! grand'mère se porte étonnamment bien! fait vivement la jeune fille, comme si sa volubilité actuelle pouvait racheter le silence des minutes précédentes. Le docteur lui-même en est surpris... Elle mange avec appétit, marche sans difficulté; seulement, c'est toujours sa pauvre tête qui s'étourdit vite... Aussi, ne sort-elle plus guère du Bois-Fleury, ne pouvant supporter la voiture... Mais elle a d'excellents moments où je puis causer avec elle comme autrefois. Les pommettes de Rémy se colorent. — Pauvre tante! Pauvre Nicole! murmure-t-il. Et dire que... Il s'interrompt en soupirant et, reprenant la main de sa cousine: — Tu t'es conduite comme un ange de dévouement, Niquette! ajoute-t-il avec élan. — Singulier ange, vraiment! répond-elle avec un léger rire embarrassé. Toutes les jeunes filles en eussent fait autant que moi. — Non, pas toutes, certes! dit-il entre les dents. Après une petite pause, il reprend: — Et ma tante me croit toujours là-bas? — Toujours! — Mais... mais... ne penses-tu pas qu'il serait

temps de pacifier le pays et de rappeler le corps expéditionnaire? Il s'efforce de plaisanter pour dissimuler sa réelle anxiété, mais sa voix tremble en hasardant cette requête. Un sourire involontaire creuse les espigles fossettes de Nicole, depuis si longtemps invisibles. — On pourrait toujours rapatrier quelques blessés? répond-elle en levant les sourcils d'un air indifférent. — Vraiment? demande-t-il avec ardeur, tu accueillerais la volatilité malheureuse, « demi-morte et demi-boiteuse » qui désire rentrer au logis? — Le colombier est toujours ouvert! réplique-t-elle en se détournant. — Alors, quand le docteur voudra bien me renvoyer, je puis me faire transporter au Bois-Fleury? insiste-t-il, n'osant encore croire à cette joie... — Sans doute... Je vais dès ce soir, préparer tout doucement grand'mère à l'idée de te recevoir bientôt... Quand espères-tu sortir d'ici? — Dans sept ou huit jours, je pense... sera-ce suffisant pour me faire revenir du Sénégal?... — Oh! les moyens de locomotion sont si perfectionnés aujourd'hui! dit-elle en riant tout haut, dans la griserie de l'émotion et du bonheur. Il rit aussi, ravi de la même ivresse jeune et douce... Il la considère, comme s'il ne l'avait jamais vue... Quelle baguette magique l'a donc récemment touchée, ou bien ses yeux à lui se sont-ils déséquilibrés? Kermeur a tourné la tête vers eux, et regardé sa montre, puis il a repris sa fonction discrète. Mais Rémy prévoit que le terme de l'entrevue approche, et pressant plus fort la main amie, il demande très bas, les yeux pâlissant, la voix pe-

tite comme un enfant suppliant: — Nicole, refuserais-tu de m'embrasser?... Je serais si heureux. Sans répondre, elle s'incline et, de tout cœur, appuie ses lèvres sur le coin du front laissé à découvert par le bandeau. — Ah! fait-il, avec un soupir de soulagement, voilà donc le mauvais baiser d'autrefois effacé. Te rappelles-tu ce soir de ta fête?... Etais-tu en robe blanche? — C'est de ce jour-là que j'ai commencé à t'aimer... autrement... J'étais bien méchant en ce temps-là, mais toutes mes mauvaises idées se sont écoulées par le grand trou fait à ma tête. Et toi, tu m'as détesté, avoue-le? — Oui, dit-elle franchement. Puis, se penchant, elle lui glisse dans l'oreille: Seulement, je crois bien que je te détestais à force de t'aimer!... Là-dessus, rose jusqu'à la racine des cheveux, s'échappant aux doigts qui veulent encore la retenir, Nicole s'enfuit à l'autre bout de la chambre. Kermeur s'approche alors, estimant que l'explication a donné des résultats satisfaisants, à en juger par la rayonnante physionomie des deux interlocuteurs. Il ne se méprend pas à la clarté qui illumine les prunelles de Rémy — tout à l'heure encore si noyées de langueur. Dieu soit béni!... Il l'aime comme elle mérite d'être aimée!... Qu'ils soient heureux! Et allant au blessé, il lui serre cordialement la main: — A bientôt! Au Bois-Fleury!... dit-il d'une voix amicale. Je ne vous y verrai pas tout de suite... Je pars aux écoles à feu après-demain... A mon retour! (A suivre.)

POLITIQUE

Italie

Un curieux projet

MILAN, 4. — Parlant, il y a quelques jours, avec les représentants de la presse, le chef de cabinet de M. Mussolini, M. Michele Bianchi, a fait allusion à l'existence d'un projet de revision complète de la constitution italienne.

Le « Corriere della Sera » dit que, conformément à ce projet, la Chambre, élue suivant un nouveau système, indiquerait au roi l'homme de confiance auquel le souverain confierait la tâche de former le ministère.

Chez les socialistes

ROME, 4. — L'agitation au sein du parti socialiste-maximaliste, à la suite de la décision du congrès de Moscou, imposant une fusion des communistes et des socialistes, prend un caractère toujours plus vif.

La section de Milan, réunie hier soir, a voté un ordre du jour demandant que les sections soient consultées, par voie de referendum, sur la décision à prendre au sujet de cette fusion.

France

La décomposition du parti communiste

Du « Petit Journal » : Un vent de panique souffle dans le parti communiste depuis le triomphe de M. Boris Souvarine et de ses amis au dernier Congrès de la IIIe Internationale.

Les « épurations » y continuent sous le regard implacable de l'Oeil de Moscou.

Cet « ail » n'est autre que le fameux pasteur suisse Humbert-Droz investi par l'Exécutif de Moscou du soin de procéder sur place au « redressement » du parti français.

Mais les démissions, les protestations affluent et voilà que la rébellion gagne les hautes sphères du parti. M. L. O. Frossard lui-même lèverait l'étendard de la révolte.

Un ordre impératif de Moscou appelait le secrétaire général du parti à accomplir un pèlerinage expiatoire à « la Mecque rouge ».

Egypte

Un succès nationaliste

LE CAIRE, 3. — Le bâtonnier Morcos bey Hanna et le substitut Wissa bey Wassef, tous deux membres de la délégation zaghoulisme, condamnés à sept ans de prison et 5000 livres d'amende, en août dernier, par une cour martiale britannique, pour avoir signé un manifeste relatif à la santé de Zaghloul pacha, ont été réélus par l'Assemblée générale du barreau égyptien, malgré leur détention actuelle.

Chine

L'unité rétablie

PEKIN, 3. — Selon un télégramme reçu de Canton par le ministre des affaires étrangères, le gouvernement de Canton a décidé de reconnaître le gouvernement central et de s'unir de nouveau avec lui.

Comment mourut Enver Pacha

On mande de Constantinople au « Temps » :

Le journal turc l'« Akcham » fournit au sujet de la mort l'Enver pacha des précisions pleines d'intérêt.

Au moment où se livrait, il y a un an et demi, en Asie Mineure, la bataille de la Sakharja, Enver pacha se trouvait à Batoum. Depuis l'organisation du mouvement national, il avait essayé à plusieurs reprises, mais toujours en vain, de se faire admettre, à Angora, dans l'état-major kémaliste.

Dès son arrivée dans la capitale du Turkestan, il se mit en rapport avec les chefs turcomans, de même qu'avec de nombreux officiers turcs capturés par l'armée russe lors de la campagne du Caucase et qui se trouvaient à la tête d'unités bolchévistes.

Ne parvenant que partiellement à s'assurer leur collaboration, il quitta Taschkent et se rendit auprès du chef de la puissante tribu des Lakes, Ibrahim, qui campait sur les frontières de Boukhara, s'allia avec lui et avec un autre chef puissant nommé Alichan.

La guerre civile s'alluma dès cette heure dans le Turkestan. Le fait que les Russes étaient obligés de concentrer leurs forces dans les localités les plus importantes explique les succès qu'Enver parvint à remporter au cours des premières phases de la lutte.

En partant de Boukhara, Enver pacha s'était fait accompagner du président de la république et du ministre de la guerre de ce pays. Mais dès que leurs troupes se virent serrées de près par les Russes, la discussion éclata parmi les chefs, et Enver pacha ne tarda pas à être en opposition ouverte avec l'émir de Boukhara.

Désillusionné, il décida à ce moment de se rendre en Allemagne. Mais les attaques russes se poursuivaient et les quelques centaines d'hommes qui lui étaient restés fidèles furent finalement encerclés de toutes parts.

Désespéré, il se lança à cheval contre les lignes ennemies et fut atteint par une décharge de mitrailleuse; quelques soldats qui l'avaient suivis tombèrent à ses côtés.

Tout d'abord, on ne put identifier le corps d'Enver pacha, qui portait un uniforme de simple soldat. Le cadavre fut abandonné quatre jours sur le champ de bataille, et ce n'est que plus tard que les Russes apprirent des tribus voisines que le dernier combat qu'ils avaient livré contre les rebelles était dirigé, chez leurs adversaires, par l'ex-généralissime ottoman en personne.

ÉTRANGER

L'hôtel des pauvres. — La police a découvert, récemment, aux environs de Berlin, une étrange demeure appelée l'hôtel des pauvres. C'était un chalet à la fois mystérieux, luxueux, entouré d'un beau jardin égayé de statues et de jets d'eau et servant de refuge aux mendiants de profession.

Un grand marié. — C'est M. Hart qui, après quarante-cinq ans de bons et loyaux services, vient de prendre sa retraite. Entré dans l'administration municipale de New-York en 1877, il était devenu chef du bureau des mariages de Manhattan, lors de la création de ce dernier, il y a une quinzaine d'années.

Le cambriolage de Marseille

Les cambrioleurs de la bijouterie Bel sont maintenant connus de la police et leur arrestation n'est plus qu'une question de recherches. Le chauffeur Paul Brussey, longuement interrogé par M. de Possel, a fait des aveux complets. Revenant sur la version qu'il avait donnée à la police quant au rôle qu'il a joué dans cette affaire, il a déclaré qu'il connaissait parfaitement les trois individus qui ont perpétré cet audacieux coup de main et il les désigna au magistrat instructeur.

Les aveux du chauffeur Paul Brussey sont sûrement complets et d'ailleurs très précis en ce qui concerne ces individus. Paul Brussey les connaissait d'autant mieux que l'un des bandits était son prédécesseur au volant du taxi qui a figuré dans cet épisode de cinéma. Mais le chauffeur a été bien moins précis en ce qui concerne le troisième complice, celui qui conduisait l'auto, et c'est peut-être tout simplement parce qu'il est bien difficile de se connaître soi-même.

Les deux voleurs qu'il a désignés ont été rapidement identifiés par le service de la sûreté, qui n'a eu aucune peine à retrouver leurs photographies, car ce sont deux individus immatriculés aux archives des permis de conduire, l'un et l'autre ayant occupé l'emploi de chauffeur dans une entreprise de taxis.

Mais le troisième n'a pas pu être identifié sur le signalement que Paul Brussey en a donné au juge d'instruction. Ce dernier, toutefois, a toutes raisons de croire que cet inculpé sera plus affirmatif lorsqu'on lui présentera... sa propre photographie.

Le camouflage des pleins pouvoirs

Par suite de la suppression de l'office fédéral de l'alimentation, les affaires de ce ressort, non encore liquidées, passeront à partir du 1er janvier 1923 au département fédéral de l'économie publique, division de l'agriculture.

Une section spéciale dénommée : « Administration fédérale des blés » sera rattachée à la division de l'agriculture; cette section sera chargée de toutes les affaires relatives à l'approvisionnement du pays en céréales, notamment à l'importation et à la vente des grains, au magasinage de ceux-ci et à la réception des blés indigènes.

La restriction des importations comprend les marchandises suivantes : froment, seigle, semoule de blé dur ou autres, farine, son. Des permis d'importation seront accordés par l'administration des blés suivant les besoins. Toutes les autres restrictions d'importation, ainsi que les restrictions d'exportation encore en vigueur, pour autant qu'elles étaient du ressort de l'office fédéral de l'alimentation, seront traitées à partir du 1er janvier 1923 comme par le passé, par le bureau pour produits agricoles, à Berne.

Il s'agit des marchandises suivantes : beurre frais, crème, beurre fondu et salé. Fromage à pâte molle, fromage à pâte dure. D'ordinaire, un permis d'importation n'est pas nécessaire pour ces marchandises, si les envois ne dépassent pas 50 kg. de poids brut.

Jusqu'à nouvel ordre, le bureau pour produits agricoles s'occupera des restrictions d'importation visant les marchandises ci-après désignées : produits de l'avoine et de l'orge, pommes, poires et pruneaux, fêras du lac de Constance, vins naturels en fûts, engrais préparés, arbres fruitiers à haute tige, arbrisseaux à baies et rosiers, lièvres de tourbe.

Il subsiste encore une restriction d'importation concernant le fromage à pâte dure par envois dépassant les 50 kg. poids brut.

L'importation et la vente du beurre importé auront lieu, à partir du 1er janvier 1923, également par les soins du bureau pour produits agricoles.

On écrit au « Démocrate » :

L'opposition contre le régime Schulthess a reçu un appoint très important. Dans son dernier rapport de gestion, le directeur commercial de Saint-Gall se déclare ouvertement adversaire de la politique des restrictions d'importations et non moins catégoriquement contre les tentatives d'éterniser la politique des pleins pouvoirs.

« Au mois de décembre 1921, renonçant à notre attitude réservée jusqu'alors, nous avons, en nous fondant sur un dossier très complet, demandé au Conseil fédéral d'abroger tous les décrets et ordonnances extraordinaires qui se basent sur les monopoles encore existants et leurs divers offices, ainsi que sur le système, néfaste à notre avis, des restrictions et interdictions d'importations. Il est bien entendu que cette démarche n'était pas dirigée contre les offices chargés de l'application de ces ordonnances, mais contre le cours actuel de la politique officielle d'importations actuelle. Notre requête n'a eu aucun succès. »

Des requêtes analogues ayant été présentées par des gouvernements cantonaux — par exemple par celui de Bâle-Ville concernant l'importation de viande et de bétail de boucherie, — il serait intéressant de savoir si le département de l'économie a fait au directeur commercial saint-gallois la même réponse.

Relativement au projet de loi douanière, le directeur de Saint-Gall a pris position contre le paragraphe élastique autorisant le Conseil fédéral à élever temporairement les droits douaniers dans un référent au préalable aux Chambres fédérales. « Cette prescription, ajoute le rapport, ne signifie rien moins que l'instauration de pleins pouvoirs durables. Il faut aujourd'hui mettre définitivement un terme à ce régime. Nous proposons en conséquence la suppression de ce plein pouvoir. »

SUISSE

Télégraphes et téléphones. — Le Conseil fédéral a modifié l'ordonnance relative à l'emploi des dames aides-télégraphistes et des téléphonistes de réserve. Pour chaque journée de travail, chaque journée de déplacement et chaque journée de repos auxquelles elles ont droit, elles toucheront un salaire journalier dont la fixation demeure réservée au département des postes et des chemins de fer.

Chômeurs français en Suisse. — Samedi dernier, à la Chambre française, lors de la discussion du budget des affaires étrangères, la question des secours à accorder aux chômeurs français en Suisse a été de nouveau posée. Lors de l'examen du chapitre, le rapporteur a consenti à un relèvement de crédit de 800,000 fr., non seulement pour les chômeurs français en Suisse, mais pour ceux qui se trouvent aussi dans d'autres pays. A ce sujet, il a fait remarquer que le nombre des chômeurs français en Suisse avait diminué de moitié.

SOLEURE. — Les ouvriers de la fabrique de montres « Union » à Soleure, ont fait don au président du conseil italien, d'une magnifique montre décorée du faisceau des licteurs. M. Mussolini a remercié télégraphiquement.

ARGOVIE. — Le Grand Conseil argovien a refusé de subventionner les caisses de chômage des syndicats.

THURGOVIE. — Mardi soir, près de Disenhofen, l'auto de M. Pfenninger, boucher à Horn, heurta un arbre, capota et fut projetée au bas du talus de la route. Le chauffeur et le propriétaire en furent quittes pour la peur, mais un occupant, monté sur la voiture en cours de route, M. Gustave Berner, 57 ans, d'Arbon, fut blessé si grièvement qu'il succomba dans la soirée.

BERNE. — Les deux frères de Rahm, d'Yverdon et d'Affoltern sur Albis, partis le 29 décembre, à 8 heures du matin, de Lenk dans la direction de la cabane du Wildhorn, n'étant pas rentrés le soir du 2 janvier, une colonne de secours est partie de Lenk dans la nuit du 2 au 3 janvier. Jusqu'à 3 janvier au soir, elle n'avait fait encore aucune découverte. Elle devait continuer ses recherches le 4 janvier.

— A Grindelwald, l'avocat Lutz, d'Interlaken, qui se léguait, a été frappé d'apoplexie et a succombé.

Pour avoir une peau saine

On distingue dans la peau humaine trois couches: d'abord l'épiderme, superposé au derme qui, à son tour, adhère à une couche adipeuse. Il est à remarquer que le dérèglement des fonctions normales de ces trois couches par l'obstruction des pores est presque toujours la cause d'un mauvais teint. Pour éviter l'engorgement des pores, employez le Savon Cadum dont la mousse abondante débarrasse la peau de toutes traces d'impuretés en embellit le teint. 1 fr.

TESSIN. — On écrit au « Journal de Genève » :

Le premier numéro de la « Squilla Italica », feuille hebdomadaire fasciste pour les Italiens en Suisse vient de paraître à Lugano. La rédaction déclare que « l'on ne peut pas traiter une question politique tessinoise sans traiter une question politique suisse, c'est-à-dire qu'on ne peut pas discuter l'existence politique de la Tessin sans discuter l'existence politique de la Suisse. Aucune institution politique n'est éternelle, même si elle est fondée sur les meilleurs principes et soutenue par les plus grandes vertus. Mais celui qui voudrait aujourd'hui discuter la Suisse pour la démolir serait un sot. S'il était un Italien, il serait doublement sot parce que le peuple italien aurait tout à perdre et bien peu à gagner à une dissolution de la Suisse. Cette dissolution profiterait surtout à l'expansionnisme allemand qui a toujours cherché à franchir les Alpes. »

Ces déclarations sont unanimement approuvées par la presse tessinoise. La « Squilla Italica » ajoute une curieuse révélation dans les termes suivants : « Le double jeu des jeunes Tessinois qui consiste à faire en Italie le patriote avec des nuances d'irrévérence et dans le Tessin le patriote suisse même centraliste, commence à nous donner sur les nerfs. Nous les invitons à cesser ce double jeu. Dans le cas contraire, nous publierons leurs noms. » On peut être certain que devant la menace de se voir dénoncés au grand public, les jeunes Tessinois cesseront leur ignoble et perfide campagne.

VAUD. — La fièvre aphteuse a complètement disparu du canton de Vaud, où elle sévissait depuis bientôt une année.

Le bolchévisme comique

De M. Otto de Dardel, dans la « Suisse libérale » :

Le parti socialiste de Saint-Imier a terminé l'année 1922 par une manifestation imposante. « Frappé de la façon dont sont ridiculisés (sic) les séances du Conseil général et certains de ses membres par les rapports qu'en donne le « Jura bernois », il a enjoint audit Conseil général de s'ériger en tribunal de presse et de répondre entre autres à la question suivante : « Quelles sont les mesures que, à votre avis, le Conseil doit prendre pour que le respect dû aux élus du peuple soit observé au cours de leurs fonctions ? »

Au scrutin secret, par 21 voix contre 17, le Conseil général a refusé de se saisir des récriminations socialistes. Les membres de l'extrême-gauche ont alors quitté la salle en manière de protestation.

On voit que ces messieurs n'ont pas besoin que leurs adversaires prennent la peine de les ridiculiser, s'en chargeant eux-mêmes à la satisfaction des plus exigeants.

Pour grotesque qu'il soit, l'incident n'est pas moins caractéristique des charmantes perspectives que nous ouvrirait un gouvernement composé de socialistes.

Ceux de Saint-Imier ont trouvé naturel, équitable et légitime d'engager le Conseil général à sortir de ses compétences constitutionnelles et légales pour établir à leur profit la censure des journaux; ils réclament que le Conseil général usurpe des pleins-pouvoirs extraordinaires, en vue d'attenter à la liberté de la presse; ils exigent que le journal qui les combat soit déclaré coupable du crime de lèse-majesté à l'égard des « élus du peuple ».

Bel exemple de confusion des esprits, d'infatuation politique et de sottise. Leur attitude est bouffonne. Prenons garde cependant qu'elle serait odieuse si les socialistes avaient la possibilité de passer des manifestations puériles à des actes positifs. Chez nous, leurs prétentions prêtent à rire; ailleurs, elles se sont traduites par la tyrannie soviétique. Nos socialistes se défendent d'être des bolchévistes. Mais s'ils n'ont pas l'étiquette de Moscou, ils en ont l'esprit. C'est pire.

Nouveau bloc entariné

Une pétition qui sera adressée à l'Assemblée fédérale et que le peuple suisse est invité à signer demande l'institution d'un service civil pour les hommes qui, pour des motifs de conscience, refusent de servir dans l'armée.

La « Sentinelle » recommande de signer cette pétition. Elle dit : « Profitons de cette occasion qui nous est offerte « d'ouvrir une brèche » dans cette organisation formidable qu'est l'armée, en permettant déjà aux hommes que leur conscience empêche d'accomplir l'obligation militaire d'échapper à cette contrainte en acceptant un service équivalent qui aurait au moins l'avantage d'être productif et utile à la collectivité. Timide moyen, direz-vous. Mais non, si, par leur exemple et leur propagande, les antimilitaristes parvenaient à engager tous leurs camarades à préférer le service civil au service de l'armée, C'EN SERAIT FAIT DE L'ARMÉE. »

La « Sentinelle » a bien fait de nous avertir. Nous savons ainsi que lorsque le peuple suisse ne pourra plus compter sur son armée, les chambardeurs entreront en scène.

REGION DES LACS

Société de navigation à vapeur. — En considération de la nécessité de maintenir en activité le service assuré jusqu'ici par les bateaux à vapeur de la Compagnie de navigation sur les lacs de Neuchâtel et de Morat, les Conseils d'Etat des cantons de Fribourg, de Vaud et de Neuchâtel se sont entendus, comme nous l'avons annoncé, pour fournir à cette société réorganisée les sommes indispensables pour supporter les charges qui lui incombent; ces sommes seront mises à disposition jusqu'à concurrence de 700,000 francs.

Voici comment seraient employés les fonds avancés par les gouvernements fribourgeois, vaudois et neuchâtelois : 300,000 fr. pour la construction d'un atelier de réparations à Neuchâtel, 80,000 fr. pour la remise en état de différents bateaux à vapeur et pour assurer l'exécution de mesures de sûreté exigées par les autorités fédérales, 70,000 fr. pour couvrir l'exécution des dépenses de profits et pertes en 1920 et 1921, 30,000 fr. pour le renouvellement des dépôts de charbon, 4770 fr. pour le débarcadère de l'île de Saint-Pierre, 100,000 fr. pour la création d'un fonds d'exploitation et de renouvellement et enfin 22,730 fr. pour imprévu.

Dans le programme financier de l'entreprise, il n'est pas prévu l'achat de bâtiments nouveaux; la flotte des lacs de Neuchâtel et de Morat restera composée de quatre unités seulement; ce nombre est suffisant pour assurer un service convenable. Quant à ce qui concerne l'administration de la société, les statuts révisés prévoient la formation d'un conseil de douze membres, chacun des cantons de Vaud, Neuchâtel et Fribourg ayant droit à un siège.

Le temps en décembre-janvier

Décembre écoulé s'est montré froid durant sa première partie, doux et pluvieux ensuite. Une période assez longue de froid s'est étendue entre le 9 et le 16, une autre de doux entre le 17 et le 31. Dans son ensemble, la température moyenne du mois est demeurée normale et sans écarts très accentués entre les extrêmes.

La moyenne thermique (— 0°3 à notre station) est normale, inférieure à toutes les précédentes, excepté à celle de 1913, semblable, et à celle de 1917, la plus basse de toutes les moyennes enregistrées jusqu'ici (— 5°3). Les mois de décembre 1915 et 1918 ont été les plus doux (3°7 et 3° sur zéro).

La journée la plus froide a été celle du 9 et la plus douce celle du 19; le minimum s'est enregistré le 15 : — 9°3, et le maximum : + 7°, le 20, donnant un écart de 16°3. Les extrêmes n'ont pas été aussi forts que certaines fois (en 1920 : 29 degrés, en 1921 : 22 degrés). On se souvient que le 31 décembre 1920, les thermomètres enregistrèrent 16 degrés de chaud ! Mais c'est là un cas exceptionnel.

La chute des pluies a été copieuse en ce dernier mois : 153 millimètres et cela au cours de onze journées, dont cinq neigeuses. De fortes pluies se sont produites entre le 18 et le 31 principalement. Le total général de l'année est du reste trois fois supérieur à celui de 1921 : 1370 mm. contre 473 seulement; ce sont là deux années d'extrêmes : 1921 très sèche, 1922 très humide et fraîche.

La pression barométrique est demeurée élevée durant la première quinzaine du mois, instable ensuite avec quelques dépressions notables. Celles du 20, du 23 et des 30-31 ont été les plus importantes. Le point le plus haut a été noté le 13 et le point le plus bas le 30, donnant entre eux un écart de 25 millimètres. La forte dépression de la fin du mois, accompagnée de tempêtes, a coïncidé avec le passage d'un gigantesque groupe de taches au méridien central du soleil. On a aussi observé, à ce moment, divers phénomènes lumineux et éclatants d'un brillant bolide.

A part les bourrasques de la fin du mois, on peut souligner le calme relatif qui a caractérisé nombre de journées. La bise n'a pas soufflé violemment comme en novembre et les courants sont demeurés généralement variables ou modérés. La nébulosité et l'insolation n'ont rien présenté d'anormal.

Comme décembre, janvier marque le fond de la courbe hivernale, avec tendance au relèvement vers la fin. Il y a eu des mois de janvier très froids, tels ceux de 1909, 1914, 1917, et des très doux comme ceux de 1913, 1916, 1920 et 1921. Le plus froid fut celui de 1914 et le plus doux celui de 1921 (— 4°6 et + 4°6). Quel sera janvier 1923 ? Durant ses quatre à cinq semaines, tous les temps peuvent se donner libre carrière. On peut toutefois compter sur un temps instable pendant la première décennie, avec quelques neiges ou pluies, période froide au milieu, neigeuse et radouze vers la fin du mois. Ce sera très probablement encore un mois à variations assez accentuées.

(G. I. — Station du Jorat.)

AVIS TARDIFS

On demande quelques personnes pour servir, pendant une soirée, le samedi 6 janvier. Demander l'adresse du No 708 au bureau de la Feuille d'avis.

CHAUFFEUR

pour camion est demandé tout de suite. Inutile de se présenter sans références sérieuses. Demander l'adresse du No 714 au bureau de la Feuille d'avis.

A LOUER

dès maintenant, au Petit-Pontarlier, pignon de deux chambres et cuisine, Fr. 25 par mois. — S'adresser Etude G. Favre et Ed. Soguel, notaires, rue du Bassin, No 14.

Viande fraîche Gros bétail

On vendra, samedi matin, sur le marché aux viandes, à côté du magasin de chaussures Huber, de la belle viande fraîche

Jeune vache

A bouillir, 70 et 80 c. le ½ kg.; à rôtir, seulement Fr. 1.20 le ½ kg. BEAU GROS VEAU à très bas prix. Marchandise extra fraîche. — Ménagères, profitez !

Mercuriale du Marché de Neuchâtel du jeudi 4 janvier 1923

Table with 2 columns: Item and Price. Includes Pommes d'été, Fromage gras, Poireaux, Choux, Oignons, Lait, Beurre, etc.

Partie financière et commerciale

Bourse de Genève, du 4 janvier 1923

Les chiffres seuls indiquent les prix faits, m = prix moyen entre l'offre et la demande, d = demande, o = offre.

Table with 2 columns: Action and Price. Includes Banq. Nat. Suisse, Soc. de banq., Comp. d'Escom., Crédit suisse, Union lin. genév., Ind. genév. d. gaz, Gaz Marseille, Foo-Suisse élect., Electro Ghod., Mines Bor prior., etc.

BIOMALT advertisement with logo and text: Le succès visible d'une cure au BIOMALT.

JOCELYN advertisement: Par film spécial! le film splendide de Léon POIRIER, d'après le chef-d'œuvre de LAMARTINE, passé dès ce soir au PALACE.

CANTON

Lignières (corr.) — Le recensement de la population a donné les chiffres suivants : Nombre d'habitants 659. En décembre 1921, on en comptait 696. Diminution 37.

NEUCHÂTEL

Observatoire. — Le Conseil d'Etat a nommé le citoyen Edmond Guyot, licencié ès-sciences mathématiques de l'Université de Neuchâtel, aux fonctions d'assistant à l'Observatoire cantonal.

A la gare. — Nous apprenons que M. Georges Egli, jusqu'à présent adjoint au chef de la gare de Neuchâtel, vient d'être nommé chef de notre gare, en remplacement de M. Siebenmann, devenu inspecteur de section.

Le nouveau chef de gare ne sera pas moins apprécié que son prédécesseur.

Dans nos vitrines. — On peut voir de jolies moulures qui ont poussé dans une forêt au-dessus de Montmolin. Il n'est pas fréquent de rencontrer, à cette saison, autant et de si beaux champignons.

Un beau résultat. — Les représentations de bienfaisance de la revue «... Et vos titres... ? » dont les comptes viennent d'être bouclés laissent aux organisateurs un bénéfice de 1539 fr. 35 c.

Théâtre. — On nous écrit : Les tournées Ch. Baret donneront lundi soir une représentation exceptionnelle d'un des grands succès de comédie de cette saison :

CORRESPONDANCES

Les fascistes et le Tessin En nous faisant tenir la copie du texte que nous avons reproduit plus haut sous la rubrique « Tessin », la section de Neuchâtel du parti national fasciste italien l'accompagne de la déclaration suivante :

Nous mettons aussi en garde l'hospitalière population neuchâteloise contre la divulgation de nouvelles fausses ou exagérées tendant à troubler les bonnes relations entre l'Italie et la Suisse.

Il fut impossible de l'amener à se départir de ses positions. Finalement, les Anglais refusèrent de s'associer aux propositions françaises et d'accepter aucune responsabilité à leur sujet.

Les négociations inter-alliées ont donc pris fin sans amener de conclusion à la question du moratoire posée par le Reich.

Paris, 4 (Havas). — Au cours de la séance de jeudi après midi, M. Poincaré a présenté des observations en réponse au discours prononcé mercredi par M. Bonar Law.

La mobilisation rapide de la créance alliée à la suite des emprunts est le seul avantage que le plan anglais fasse valoir aux yeux français.

Mademoiselle Mathilde Fluemann; Monsieur Louis Fluemann et ses fils, Louis et René;

Madame veuve EBERHARD-FLUEMANN née RICHARD

Leur chère mère, belle-mère, grand-mère, tante et parente, que Dieu a rappelée à Lui jeudi 4 janvier, dans sa 79me année.

Leur chère mère, belle-mère, grand-mère, tante et parente, que Dieu a rappelée à Lui, le 2 janvier 1923, dans sa 78me année.

Leur chère mère, belle-mère, grand-mère, tante et parente, que Dieu a rappelée à Lui jeudi 4 janvier, dans sa 79me année.

Leur chère mère, belle-mère, grand-mère, tante et parente, que Dieu a rappelée à Lui, le 2 janvier 1923, dans sa 78me année.

Leur chère mère, belle-mère, grand-mère, tante et parente, que Dieu a rappelée à Lui jeudi 4 janvier, dans sa 79me année.

Leur chère mère, belle-mère, grand-mère, tante et parente, que Dieu a rappelée à Lui, le 2 janvier 1923, dans sa 78me année.

Leur chère mère, belle-mère, grand-mère, tante et parente, que Dieu a rappelée à Lui jeudi 4 janvier, dans sa 79me année.

Leur chère mère, belle-mère, grand-mère, tante et parente, que Dieu a rappelée à Lui, le 2 janvier 1923, dans sa 78me année.

Leur chère mère, belle-mère, grand-mère, tante et parente, que Dieu a rappelée à Lui jeudi 4 janvier, dans sa 79me année.

Leur chère mère, belle-mère, grand-mère, tante et parente, que Dieu a rappelée à Lui, le 2 janvier 1923, dans sa 78me année.

Leur chère mère, belle-mère, grand-mère, tante et parente, que Dieu a rappelée à Lui jeudi 4 janvier, dans sa 79me année.

L'accident du Wildhorn

Vendredi dernier, les frères Charles de Rham, professeur à Yverdon et David de Rham, ingénieur à Affoltern (Zurich), bien que fortement découragés, quittèrent la Lenk pour faire un tour en skis au Wildhorn.

En 1918, à un endroit plus éloigné, tout près de la cabane du Wildhorn, deux officiers français internés furent également ensevelis par une avalanche et leurs corps découverts seulement en automne 1920.

Charles de Rham-Herzog était né le 18 janvier 1885 dans le domaine de Montvieux près Orge (Yverdon); propriété de la famille de Rham, rachetée dès lors par l'Etat pour y installer un asile d'incarcérés.

Les deux victimes de l'accident du Wildhorn étaient enfants de feu Casimir de Rham, dont les quatre fils ont ainsi trouvé la mort accidentellement.

Les déléguations française, belge et italienne, excepté des nuances dans les modalités d'application, adhérent aux mêmes principes.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

Service spécial de la « Feuille d'Avis de Neuchâtel »

La réponse française au sujet du pacte de non-agression

PARIS, 5 (Havas). — M. Poincaré a adressé à l'ambassadeur de France à Washington un télégramme dans lequel, au sujet des déclarations faites par M. Rosenberg à l'« Associated Press » concernant le pacte de non agression,

1. Que le but de l'Allemagne en faisant cette proposition était manifestement — ainsi que le reconnaît M. Rosenberg — de faire évacuer par la France la rive gauche du Rhin avant l'exécution des obligations relatives aux réparations.

2. Que c'est absurde de prétendre qu'avant même d'entrer dans la S. D. N. l'Allemagne ne soit pas soumise à toutes les clauses du traité de paix de Versailles portant sa signature et qu'elle soit libre d'attaquer aujourd'hui la France.

3. Que la proposition de non-agression contre la France, l'Italie, l'Angleterre laisserait l'Allemagne entièrement maîtresse d'attaquer les petits alliés de la France, notamment la Pologne, la Tchécoslovaquie et même les neutres, comme le Danemark, pour reprendre les territoires habités par des Danois, des Polonais et de recommencer à préparer son hégémonie sur l'Europe.

Nous savons maintenant très bien, conclut M. Poincaré, que le jour où l'Allemagne voudra faire la guerre, c'est sur les petites nations qu'elle se jettera, son plan de non-agression lui en donnerait le droit et nous interdirait de venir à leur secours.

Des observations de M. Poincaré

PARIS, 5 (Havas). — Au cours de la séance de jeudi après midi, M. Poincaré a présenté des observations en réponse au discours prononcé mercredi par M. Bonar Law.

La mobilisation rapide de la créance alliée à la suite des emprunts est le seul avantage que le plan anglais fasse valoir aux yeux français.

Le fait de retenir le produit des gages jusqu'à la conclusion de l'emprunt n'implique nullement le refus du moratoire.

Le programme anglais porte non seulement atteinte aux pouvoirs de la C. D. R., mais encore aux pouvoirs des puissances alliées.

Les précisions du marquis della Torretta

PARIS, 5 (Havas). — Dans le discours qu'il a prononcé jeudi à la conférence, le marquis della Torretta a déclaré que le plan anglais ne résout pas d'une manière équitable le problème des réparations.

Le plan anglais modifie radicalement le traité de Versailles qui établit le principe de la solidarité allemande pour les réparations dues aussi par les autres États.

Le projet anglais annule la dette globale et fixe le montant des réparations. Cette modification porte préjudice à l'Italie qui, d'après l'accord de Spa a droit au 25 % des paiements dts par les anciens États ennemis autres que l'Allemagne.

Le projet anglais annule la série entière des bons C; or une partie de ces bons appartient à l'Italie en compensation des sacrifices qu'elle a supportés en faveur de l'Autriche.

Quant au moratoire, l'Allemagne ne le demande que pour 2 ou 3 ans, tandis que le projet anglais l'accorde pour 4 ans, dans des conditions plus généreuses que celles que réclamait l'Allemagne.

En ce qui concerne la compensation partielle des dettes interalliées, le projet anglais pose, comme première condition, le transfert à l'Angleterre de l'or italien déposé à la banque d'Angleterre.

Le marquis della Torretta termine en demandant que l'on prenne en considération le projet que M. Mussolini a présenté à Londres, projet qui propose notamment la réduction de la dette allemande à 50 milliards de marks or et un moratoire, à condition que l'Allemagne contracte un emprunt intérieur.

La déclaration de la délégation italienne

ROME, 5 (Havas). — Voici, d'après le correspondant de l'agence Stefani, le texte de la déclaration faite à la fin de la conférence de Paris par le marquis della Torretta, chef de la délégation italienne :

L'accident du Wildhorn

Vendredi dernier, les frères Charles de Rham, professeur à Yverdon et David de Rham, ingénieur à Affoltern (Zurich), bien que fortement découragés, quittèrent la Lenk pour faire un tour en skis au Wildhorn.

En 1918, à un endroit plus éloigné, tout près de la cabane du Wildhorn, deux officiers français internés furent également ensevelis par une avalanche et leurs corps découverts seulement en automne 1920.

Charles de Rham-Herzog était né le 18 janvier 1885 dans le domaine de Montvieux près Orge (Yverdon); propriété de la famille de Rham, rachetée dès lors par l'Etat pour y installer un asile d'incarcérés.

Les deux victimes de l'accident du Wildhorn étaient enfants de feu Casimir de Rham, dont les quatre fils ont ainsi trouvé la mort accidentellement.

Les déléguations française, belge et italienne, excepté des nuances dans les modalités d'application, adhérent aux mêmes principes.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

Service spécial de la « Feuille d'Avis de Neuchâtel »

La réponse française au sujet du pacte de non-agression

PARIS, 5 (Havas). — M. Poincaré a adressé à l'ambassadeur de France à Washington un télégramme dans lequel, au sujet des déclarations faites par M. Rosenberg à l'« Associated Press » concernant le pacte de non agression,

1. Que le but de l'Allemagne en faisant cette proposition était manifestement — ainsi que le reconnaît M. Rosenberg — de faire évacuer par la France la rive gauche du Rhin avant l'exécution des obligations relatives aux réparations.

2. Que c'est absurde de prétendre qu'avant même d'entrer dans la S. D. N. l'Allemagne ne soit pas soumise à toutes les clauses du traité de paix de Versailles portant sa signature et qu'elle soit libre d'attaquer aujourd'hui la France.

3. Que la proposition de non-agression contre la France, l'Italie, l'Angleterre laisserait l'Allemagne entièrement maîtresse d'attaquer les petits alliés de la France, notamment la Pologne, la Tchécoslovaquie et même les neutres, comme le Danemark, pour reprendre les territoires habités par des Danois, des Polonais et de recommencer à préparer son hégémonie sur l'Europe.

Nous savons maintenant très bien, conclut M. Poincaré, que le jour où l'Allemagne voudra faire la guerre, c'est sur les petites nations qu'elle se jettera, son plan de non-agression lui en donnerait le droit et nous interdirait de venir à leur secours.

Des observations de M. Poincaré

PARIS, 5 (Havas). — Au cours de la séance de jeudi après midi, M. Poincaré a présenté des observations en réponse au discours prononcé mercredi par M. Bonar Law.

La mobilisation rapide de la créance alliée à la suite des emprunts est le seul avantage que le plan anglais fasse valoir aux yeux français.

Le fait de retenir le produit des gages jusqu'à la conclusion de l'emprunt n'implique nullement le refus du moratoire.

Le programme anglais porte non seulement atteinte aux pouvoirs de la C. D. R., mais encore aux pouvoirs des puissances alliées.

Les précisions du marquis della Torretta

PARIS, 5 (Havas). — Dans le discours qu'il a prononcé jeudi à la conférence, le marquis della Torretta a déclaré que le plan anglais ne résout pas d'une manière équitable le problème des réparations.

Le plan anglais modifie radicalement le traité de Versailles qui établit le principe de la solidarité allemande pour les réparations dues aussi par les autres États.

Le projet anglais annule la dette globale et fixe le montant des réparations. Cette modification porte préjudice à l'Italie qui, d'après l'accord de Spa a droit au 25 % des paiements dts par les anciens États ennemis autres que l'Allemagne.

Le projet anglais annule la série entière des bons C; or une partie de ces bons appartient à l'Italie en compensation des sacrifices qu'elle a supportés en faveur de l'Autriche.

Quant au moratoire, l'Allemagne ne le demande que pour 2 ou 3 ans, tandis que le projet anglais l'accorde pour 4 ans, dans des conditions plus généreuses que celles que réclamait l'Allemagne.

En ce qui concerne la compensation partielle des dettes interalliées, le projet anglais pose, comme première condition, le transfert à l'Angleterre de l'or italien déposé à la banque d'Angleterre.

Le marquis della Torretta termine en demandant que l'on prenne en considération le projet que M. Mussolini a présenté à Londres, projet qui propose notamment la réduction de la dette allemande à 50 milliards de marks or et un moratoire, à condition que l'Allemagne contracte un emprunt intérieur.

La déclaration de la délégation italienne

ROME, 5 (Havas). — Voici, d'après le correspondant de l'agence Stefani, le texte de la déclaration faite à la fin de la conférence de Paris par le marquis della Torretta, chef de la délégation italienne :

Monsieur Louis BRAUEN

leur cher collègue et ami, membre du Cercle, L'ensevelissement aura lieu sans suite.

Leur chère mère, belle-mère, grand-mère, tante et parente, que Dieu a rappelée à Lui jeudi 4 janvier, dans sa 79me année.

Leur chère mère, belle-mère, grand-mère, tante et parente, que Dieu a rappelée à Lui, le 2 janvier 1923, dans sa 78me année.

Leur chère mère, belle-mère, grand-mère, tante et parente, que Dieu a rappelée à Lui jeudi 4 janvier, dans sa 79me année.

Leur chère mère, belle-mère, grand-mère, tante et parente, que Dieu a rappelée à Lui, le 2 janvier 1923, dans sa 78me année.

Leur chère mère, belle-mère, grand-mère, tante et parente, que Dieu a rappelée à Lui jeudi 4 janvier, dans sa 79me année.

Leur chère mère, belle-mère, grand-mère, tante et parente, que Dieu a rappelée à Lui, le 2 janvier 1923, dans sa 78me année.

Leur chère mère, belle-mère, grand-mère, tante et parente, que Dieu a rappelée à Lui jeudi 4 janvier, dans sa 79me année.

Leur chère mère, belle-mère, grand-mère, tante et parente, que Dieu a rappelée à Lui, le 2 janvier 1923, dans sa 78me année.

Leur chère mère, belle-mère, grand-mère, tante et parente, que Dieu a rappelée à Lui jeudi 4 janvier, dans sa 79me année.

Leur chère mère, belle-mère, grand-mère, tante et parente, que Dieu a rappelée à Lui, le 2 janvier 1923, dans sa 78me année.

Leur chère mère, belle-mère, grand-mère, tante et parente, que Dieu a rappelée à Lui jeudi 4 janvier, dans sa 79me année.

Leur chère mère, belle-mère, grand-mère, tante et parente, que Dieu a rappelée à Lui, le 2 janvier 1923, dans sa 78me année.

Leur chère mère, belle-mère, grand-mère, tante et parente, que Dieu a rappelée à Lui jeudi 4 janvier, dans sa 79me année.

Leur chère mère, belle-mère, grand-mère, tante et parente, que Dieu a rappelée à Lui, le 2 janvier 1923, dans sa 78me année.

Leur chère mère, belle-mère, grand-mère, tante et parente, que Dieu a rappelée à Lui jeudi 4 janvier, dans sa 79me année.

Leur chère mère, belle-mère, grand-mère, tante et parente, que Dieu a rappelée à Lui, le 2 janvier 1923, dans sa 78me année.

Leur chère mère, belle-mère, grand-mère, tante et parente, que Dieu a rappelée à Lui jeudi 4 janvier, dans sa 79me année.

Leur chère mère, belle-mère, grand-mère, tante et parente, que Dieu a rappelée à Lui, le 2 janvier 1923, dans sa 78me année.

Leur chère mère, belle-mère, grand-mère, tante et parente, que Dieu a rappelée à Lui jeudi 4 janvier, dans sa 79me année.

Leur chère mère, belle-mère, grand-mère, tante et parente, que Dieu a rappelée à Lui, le 2 janvier 1923, dans sa 78me année.

Leur chère mère, belle-mère, grand-mère, tante et parente, que Dieu a rappelée à Lui jeudi 4 janvier, dans sa 79me année.

Leur chère mère, belle-mère, grand-mère, tante et parente, que Dieu a rappelée à Lui, le 2 janvier 1923, dans sa 78me année.

Leur chère mère, belle-mère, grand-mère, tante et parente, que Dieu a rappelée à Lui jeudi 4 janvier, dans sa 79me année.

Leur chère mère, belle-mère, grand-mère, tante et parente, que Dieu a rappelée à Lui, le 2 janvier 1923, dans sa 78me année.

Leur chère mère, belle-mère, grand-mère, tante et parente, que Dieu a rappelée à Lui jeudi 4 janvier, dans sa 79me année.

Leur chère mère, belle-mère, grand-mère, tante et parente, que Dieu a rappelée à Lui, le 2 janvier 1923, dans sa 78me année.

Leur chère mère, belle-mère, grand-mère, tante et parente, que Dieu a rappelée à Lui jeudi 4 janvier, dans sa 79me année.

Leur chère mère, belle-mère, grand-mère, tante et parente, que Dieu a rappelée à Lui, le 2 janvier 1923, dans sa 78me année.

Leur chère mère, belle-mère, grand-mère, tante et parente, que Dieu a rappelée à Lui jeudi 4 janvier, dans sa 79me année.

Leur chère mère, belle-mère, grand-mère, tante et parente, que Dieu a rappelée à Lui, le 2 janvier 1923, dans sa 78me année.

Leur chère mère, belle-mère, grand-mère, tante et parente, que Dieu a rappelée à Lui jeudi 4 janvier, dans sa 79me année.

POLITIQUE

La Conférence de Paris

Dernière séance

PARIS, 4 (Havas). — La troisième séance de la conférence a commencé quelques minutes après 3 heures.

On assure — mais nous enregistrons ce bruit sous toutes réserves — que la délégation italienne se prononcera contre le projet britannique, de même que les Français et les Belges.

Les Britanniques s'en vont

PARIS, 4 (Havas). — La conférence de Paris est terminée. La délégation britannique partira vendredi matin.

M. Poincaré et M. Bonar Law ont fait des déclarations constatant leur désaccord sur la question des réparations.

La délégation belge ne partira que vendredi soir.

Les pourparlers continueront vendredi, entre les délégations française, belge et italienne.

PARIS, 4. — Dans ses déclarations, M. Bonar Law constate la complète divergence qui existe entre les points de vue français et anglais sur la question des réparations.

LE BOURGET, 4 (Havas). — Un délégué de M. Bonar Law a quitté Le Bourget en avion spécial, à 13 h., se rendant à Londres, où il va remettre un courrier très urgent. L'avion avait été mis à disposition par ordre du ministère de l'Aéronautique.

Déclaration de M. Bonar Law

PARIS, 4 (Havas). Officiel. — Voici le texte des déclarations lues par M. Bonar Law à la dernière séance de la conférence :

qu' — que, tout en regrettant extrêmement qu'il existe des divergences d'opinion inconciliables sur un sujet aussi sérieux, les sentiments d'amitié éprouvés non seulement par le gouvernement britannique, mais — il en est convaincu — par tout le peuple britannique, à l'égard du gouvernement et du peuple français, restent sans changement.

Déclaration de M. Poincaré

M. Raymond Poincaré a lu la déclaration suivante :

« Le gouvernement de la République a, de son côté, très attentivement et très rigoureusement examiné les propositions britanniques et, plus il les a étudiées, plus il a dû reconnaître qu'elles comportaient, avec une réduction considérable de la créance française, un bouleversement du traité de Versailles, et qu'il lui était impossible d'accepter une telle solution.

« Le gouvernement de la République regrette vivement de n'avoir pu se mettre d'accord sur ces graves questions avec le gouvernement britannique, mais il remercie le gouvernement de S. M. de ses déclarations amicales et peut lui donner l'assurance que, malgré cette divergence de vues, les sentiments du gouvernement de la République et de la nation française envers l'Angleterre restent invariablement cordiaux. »

L'Italie adhère à la déclaration française et la Belgique regrette le désaccord

PARIS, 4 (Havas). — Le marquis della Torretta, au nom de la délégation italienne, a adhéré à la déclaration de M. Poincaré.

BRUXELLES, 4 (Havas). — Voici, d'après l'envoyé spécial de l'Agence télégraphique belge, le texte de la déclaration faite, à la fin de la séance de la conférence de Paris, par M. Theunys, chef de la délégation belge :

« Je ne puis que confirmer le profond chagrin que nous éprouvons à constater que, malgré les efforts faits de part et d'autre, pour se rapprocher jusqu'aux limites de ce qu'elles estimaient être leur possibilité, les deux grandes alliées n'ont pas réussi à se mettre d'accord. »

« Nous ne pouvons que nous incliner, mais nous émettons le ferme espoir que les grands souvenirs qui unissent tous les alliés empêcheront que ce désaccord soit durable ou qu'il s'aggrave. »

Une note officielle française

PARIS, 4 (Havas). — Après trois jours de discussion, la conférence de Paris vient de se terminer sur la constatation du désaccord des Alliés, au sujet de leur politique de réparations.

Dès les premiers jours, les divergences de thèses française et britannique parurent si profondes qu'elles semblaient devoir être irrédicibles.

Elles portaient, avant tout, sur la nécessité, jugée indispensable par le gouvernement français, de ne pas accorder à l'Allemagne un nouveau moratoire, sans exiger, en contre-partie, des gages économiques qui eussent garanti, à l'avenir, la fidèle exécution de ses obligations réduites.

Les délégations française, belge et italienne, excepté des nuances dans les modalités d'application, adhérent aux mêmes principes.

La délégation britannique, au contraire, se montra entièrement hostile à toute saisie de gages, estimant cette procédure incompatible avec la restauration du crédit de l'Allemagne.

Il fut impossible de l'amener à se départir de ses positions. Finalement, les Anglais refusèrent de s'associer aux propositions françaises et d'accepter aucune responsabilité à leur sujet.

Les négociations inter-alliées ont donc pris fin sans amener de conclusion à la question du moratoire posée par le Reich.

La France, et avec elle la Belgique et l'Italie, garde sa liberté d'action. Il n'est pas douteux qu'elle en usera avec sang-froid, modération, mais aussi avec résolution et fermeté, pour mettre à exécution le programme très conciliant qu'elle avait proposé à l'adoption de ses alliés. Et, sans doute, ne faut-il pas désespérer d'y rallier l'Angleterre elle-même.

Pour le moment, il y a divergence entre les puissances de l'Entente cordiale sur un point particulier; important, il est vrai, puisqu'il préjuge de toute leur politique envers l'Allemagne, mais il n'y a pas à craindre pour les amicales relations qui unissent les deux pays. Les déclarations cordiales, échangées à l'issue de la séance entre MM. Poincaré et Bonar Law en sont la preuve manifeste.

Une trêve inacceptable

PARIS, 4. — M. Poincaré a adressé un télégramme à l'ambassadeur français à Washington pour être transmis au gouvernement américain, disant que la Trêve-Dieu de 30 ans proposée par l'Allemagne est inacceptable pour la France parce que l'Allemagne cherche à obtenir ainsi l'évacuation de la rive gauche du Rhin avant d'avoir rempli ses engagements des réparations.

Le gouvernement français remarque que cette fixation n'est pas du ressort des gouvernements, mais bien de la commission des réparations.

M. Bonar Law déclare que si pendant la période du moratoire et notamment pendant la première année, l'Allemagne doit effectuer des remboursements en nature pour la somme prévue pour 1922, l'obligation pour le gouvernement allemand de payer en marks-papier les prestations précitées la chute du mark.

Le fait de retenir le produit des gages jusqu'à la conclusion de l'emprunt n'implique nullement le refus du moratoire.

Cela signifie seulement que la France n'est disposée à accorder qu'un moratoire partiel.

Le programme anglais porte non seulement atteinte aux pouvoirs de la C. D. R., mais encore aux pouvoirs des puissances alliées.

Assurance vieillesse-invalidité

BERNE, 4. — Sur l'invitation du chef du département fédéral des finances, les directeurs cantonaux des finances se réuniront le 10 janvier à Fribourg en vue de discuter, avec les autorités fédérales, la question des ressources financières pour l'assurance vieillesse-invalidité, ainsi que la participation financière des cantons à la dite assurance.

Le jeu mortel. — A Muttenz (Bâle-Campagne), un écolier qui jouait avec un pistolet-flobert a tué, un de ses camarades, le petit Ernest Jauslin, âgé de 12 ans.

Qui elle après boire. — On apprend de Brugg que dans la nuit de Sylvestre, le maître-ménisier Gottfried Wuest, 31 ans, cultivateur, qui, à 3 heures du matin, rentrait en compagnie d'habitants du village, se prit de querelle avec un de ses camarades du même âge que lui, nommé Hans Dietiker et lui asséna un violent coup de gourdin.

Dietiker succomba le lendemain. La police a arrêté Wuest.

Leur chère mère, belle-mère, grand-mère, tante et parente, que Dieu a rappelée à Lui jeudi 4 janvier, dans sa 79me année.

Leur chère mère, belle-mère, grand-mère, tante et parente, que Dieu a rappelée à Lui, le 2 janvier 1923, dans sa 78me année.

Leur chère mère, belle-mère, grand-mère, tante et parente, que Dieu a rappelée à Lui jeudi 4 janvier, dans sa 79me année.

Leur chère